



Association Ranimons la cascade !  
248 adhérents, 735 signataires pétition  
C/° M. Bernard Gauvain  
rue du Bourg  
12 330 Salles-la-Source  
<http://www.ranimons-la-cascade.fr>  
[aetbgauvain@orange.fr](mailto:aetbgauvain@orange.fr)  
Tél : 06 84 32 99 79

Salles-la-Source, le 6 septembre 2012

à Madame le Préfet de l'Aveyron  
Préfecture  
Place Charles de Gaulle  
12000 Rodez

Lettre recommandée avec AR

Madame le Préfet,

Par courrier du 13 août 2012, vous m'avez fait parvenir quatre des sept documents que je vous avais demandés, au nom du Conseil d'Administration de notre association, conformément au droit à l'information et je vous en remercie.

En ce qui concerne les trois documents non fournis dont vous dites qu'ils sont « couverts par le secret en matière commerciale et industrielle », nous nous en remettons à l'avis de la CADA.

Sur un des courriers que vous nous avez fait parvenir (Lettre du Ministre délégué à l'Industrie à la préfète de l'Aveyron du 19 janvier 2006), il est mentionné une convention avec le titulaire de la concession de Salles-la-Source, non évoquée dans le dossier d'enquête publique, par laquelle il renonce aux dispositions de l'article 42 bis du décret de 1980.

Afin de toujours mieux comprendre les tenants et les aboutissants de ce dossier qui nous tient à coeur, nous vous demandons donc de nous faire parvenir, toujours au nom du droit à l'information, la copie de cette convention dans un délai de trente jours.

Pour mémoire, je vous rappelle que dans le cadre de notre travail de vigilance citoyenne permanente sur ce dossier, nous sommes toujours en attente de la réponse de vos services sur :

- la pause d'une canalisation d'eau, semble-t-il sans autorisation, au départ de la source souterraine de Salles-la-Source (lettre au DDT du 15 juillet 2012).
- l'interdiction des éclusées sur le bassin versant du Lot (partie aval), non prise en compte dans le dossier d'autorisation (lettre au DDT du 8 août 2012).

Dans l'espoir d'une réponse rapide sur tous ces points, je vous prie de agréer, Madame le préfet, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Conseil d'Administration,  
Bernard Gauvain,

Président de « Ranimons la cascade !